

SE 02012

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 25/11/87

No 4041 / 15.00.01

Cl
JR 11.6.88

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI

Objet: Préparatifs pour le 25ème
Anniversaire de l'OUA.

Monsieur le Ministre,

Référence faite à la lettre n° ARA/152/
16.02.20 (b) du 27 Octobre 1987 vous adressée par l'Ambassadeur du Rwanda à
Addis Abéba et relative à l'objet ci-haut énuméré, j'ai l'honneur de vous
informer que le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif loue
cette initiative et marque son accord pour l'organisation au niveau national
d'un tournoi de Football et d'un concours de dessins d'enfants.

En ce qui concerne le football, cependant
j'attirerais votre attention sur le fait qu'une telle opération implique beau-
coup de dépenses tant pour le séjour que pour le déplacement des athlètes et
officiels. Aussi devrais-je préciser que les recettes couvriront prioritaire-
ment les frais engagés et toute autre créance demandée pour cette fin et le
solde remis à l'OUA dans le cadre de l'aide aux mouvements de libération.

S'agissant de l'organisation d'un concours
de dessins pour enfants, nous sommes prêts à lancer ce concours dès maintenant
mais il faudra d'abord que vous nous obteniez de notre Ambassade à Addis Abéba
les précisions relatives à l'âge maximum des enfants qui participeraient au
concours et au financement du concours dont le montant est estimé à 200.000 FRW.
Nous aimerais en effet que ce montant soit accordé par le Secrétariat de l'OUA
vu les contraintes d'ordre budgétaire auxquelles notre Pays doit faire face
actuellement.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Int. Col. D.R.

C.P.I.b

- Son Excellence Monsieur le Président

de la République Rwandaise

KIGALI

*Recd
20/11/87
20/11/87*

Revenus

- Njanga et Philippe

- Nkelikujuka 215-

Rece et une voda

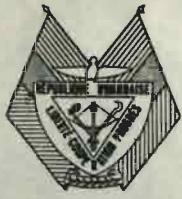
des

Rece

offert

A Jean Nkulikujuka - Dis que nous avons fini de
livre , nous n'avons pas

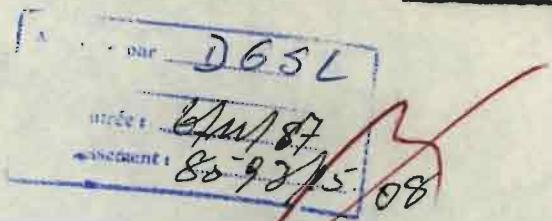
7-10-11-87



AMBASSADE A ADDIS ABEBA
B. P. 5618

Addis - Abéba, le 27 Octobre 1987

N°: ARA/152/16.02.20(b)



Son Excellence Monsieur le Ministre des
Affaires Etrangères et de la Coopération
KIGALI.

Réf. No. :

Annexe :

Object :

Préparatifs pour le
25ème anniversaire
de l'OUA

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter ci-après le rapport relatif aux travaux du Comité de programme pour la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'OUA. Le présent rapport fait suite à la première réunion dudit Comité, tenue les 19 et 20 Octobre 1987 à Addis Abéba et à laquelle notre pays a été représenté au niveau de cette Ambassade par le Premier Conseiller délégué à cet effet.

Il vous souviendra qu'en vertu de la résolution CM/Res 1078 (XLV) adoptée lors de la 45ème session ordinaire du Conseil des Ministres en février 1987, ledit Comité comprend, ~~outre le Rwanda, les~~ pays suivants comme membres : Botswana, Cameroun, Egypte, Ethiopie, Ghana, Mozambique, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Somalie et Zambie. Les douze pays étaient représentés au niveau de leurs Ambassades respectives à Addis Abéba à la réunion qui fait l'objet du présent rapport, à l'exception de la Somalie qui, ne disposant pas d'une mission diplomatique dans la capitale éthiopienne, y a délégué son Ambassadeur en poste à Djibouti.

Sous la présidence du Sénégal et avec l'Ethiopie comme rapporteur, le Comité s'est penché sur l'examen d'un document présenté par un groupe de travail que le Secrétaire Général de l'OUA avait chargé d'étudier et de proposer un programme d'activités et manifestations pour le 25ème anniversaire de l'Organisation.

.../...

Sur base du dit document, le Comité s'est donné pour tâche de dégager les propositions à soumettre au Conseil des Ministres lors de la session ordinaire prévue pour février 1988. A cet effet, le Comité a constitué 4 groupes en son sein. Le Rwanda fait partie du premier groupe, chargé spécialement du volet "publication et action médiatique", avec le Nigeria, le Sénégal, la Somalie et l'Ethiopie (qui participera aux travaux de chacun des 4 groupes, afin de faciliter la tâche du Comité pour les activités requérant la collaboration des services de l'Etat du siège).

A l'unanimité, le Comité a souligné que le 25ème anniversaire de l'OUA constitue un événement qui mérite d'être célébré avec éclat, dans la limite de l'enveloppe budgétaire fixée à cet effet à 200.000 dollars.

En référence au thème retenu par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour la célébration de cet anniversaire (" UNITE, SOLIDARITE, LIBERATION et DEVELOPPEMENT "), le Comité a mis l'accent sur le fait que le 25ème anniversaire de l'OUA devrait être célébré dans l'optique de sensibiliser l'opinion africaine et internationale sur le rôle et les objectifs assignés à cette Organisation. D'où, estime le Comité, la nécessité d'une action médiatique devant porter à la fois sur le bilan des acquis et réalisations enregistrés, les défis actuels et les perspectives d'avenir.

Le Comité a par ailleurs estimé que le programme des activités et manifestations devrait s'adresser spécialement à la jeunesse africaine.

S'agissant des considérations portant sur le calendrier, en ce qui concerne les activités à prévoir au siège de l'Organisation, le Comité suggère que les sessions du Conseil des Ministres et de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement normalement prévues pour Juillet 1988, aient lieu à titre exceptionnel dans la période du 19 au 27 Mai 1988, coïncidant ainsi avec la célébration du 25ème anniversaire de l'OUA.

.... /

Concrètement, au cas où cette proposition serait retenue, le Conseil des Ministres se tiendrait du 19 au 23 Mai 1988, et la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement les 25, 26 et 27 Mai. En fait, le 24ème Sommet ordinaire de l'OUA serait essentiellement consacré aux discours et déclarations marquant solennellement la célébration du 25ème anniversaire.

Le Comité estime que pour rendre effectives les dispositions ainsi proposées, la session ordinaire du Conseil des Ministres prévue en février 1988 (et essentiellement consacrée à l'examen du budget) pourrait être prolongée afin, d'une part, de traiter suffisamment des questions budgétaires et administratives et, d'autre part, de préparer la célébration de l'anniversaire en se prononçant sur les propositions du Comité constitué dans la perspective de cet événement.

Au-delà de ces considérations générales, sans devoir épiloguer sur la proposition de décerner le 25 Mai de chaque année, à partir du 25 Mai 1988, des médailles de service aux fonctionnaires de l'OUA ayant accompli 15 ans de service, ainsi que des médailles de mérite à des personnalités qui se seraient distinguées dans la promotion des intérêts de l'Afrique, je voudrais attirer votre attention sur les autres propositions dont, à son niveau, le Comité a accepté le principe.

A- ACTIONS A REALISER AU NIVEAU DU SIEGE

Il s'agit des actions relevées ci-après dont la réalisation incombe directement aux services du Secrétariat Général de l'OUA, dans une optique d'information - sensibilisation :

- la publication des actes de la Conférence constitutive de l'OUA (coût estimé à 6.000\$ pour une brochure éditée à 20.000 exemplaires) ;
- l'édition d'une publication consacrée aux 25 ans de l'OUA (coût estimé également à 6.000\$ pour 20.000 exemplaires) ;

.../...

- la conception, l'élaboration et l'envoi aux Etats membres, pour diffusion, d'une émission radiophonique consacrée à l'OUA (le texte d'une telle émission serait publiée dans la presse des Etats membres) ;
- la rédaction et la publication d'un message (sous forme de lettre d'information) sur l'OUA, dans de grands organes de presse africains et internationaux (les conditions de publication feront l'objet de négociations) ;
- la réalisation d'un film vidéo sur base des reportages auxquels donneraient lieu les activités et manifestations organisées dans les Etats membres, au siège et dans les bureaux régionaux à l'occasion du 25ème anniversaire de l'OUA (le Secrétariat Général souhaiterait disposer des copies des reportages réalisés sur vidéo-cassettes dans les Etats membres).

En plus de ces réalisations à caractère médiatique, il est également prévu de produire, au niveau du Secrétariat Général, des supports publicitaires pour un budget estimé à 70.000 \$: l'édition d'un calendrier 1988 illustré, la production d'auto-collants, l'impression d'affiches et posters, la confection de T-shirts aux couleurs de l'OUA destinés à être vendus, la confection de cartables porte-documents, la confection de " brief-cases " en cuir avec emblème doré destinés à être offerts aux Chefs d'Etat, Chefs de délégation et hôtes de marque participant au Sommet de Mai 1988, la confection d'insignes commémoratifs en or - (le secrétariat de l'OUA compte financer cette dernière opération grâce à un emprunt à la Commercial Bank of Ethiopia, emprunt dont le montant reste à fixer et n'est donc pas intégré dans la somme de 70.000\$ ci-haut mentionnée) . Le Secrétariat Général de l'OUA justifie la proposition d'un tel emprunt en indiquant qu'une opération similaire avait rapporté plus de 60.000\$ lors du 10ème anniversaire.

B- ACTIVITES A MENER AU NIVEAU DES ETATS

Au-delà des activités que les Etats membres jugeront de leur propre mouvement opportun de réaliser, le Comité propose :

.../...

- que chaque Etat membre prépare et diffuse, dans la mesure du possible, des émissions (du genre monographies ou cartes postales) consacrées aux autres Etats membres de l'OUA en vue de les faire connaître davantage auprès de sa population, l'opération similaire étant à réaliser au niveau de la presse écrite ;
- que chaque Etat membre fasse tirer des timbres commémoratifs consacrés au 25ème anniversaire de l'OUA et transfère le produit de la vente de ces timbres à l'OUA dans le cadre de l'aide aux mouvements de libération.

Il est par ailleurs proposé :

- de procéder à l'inauguration officielle d'une rue, avenue du place de l'Unité Africaine (à Kigali, nous avons déjà le Boulevard de l'OUA) ;
- de faire du 25 Mai, à partir du 25 Mai 1988, un jour férié dans chaque pays membre de l'OUA ;
- d'organiser au niveau national un concours de dessins d'enfants, les 3 meilleurs dessins étant à envoyer au siège de l'OUA ;
- d'organiser au niveau national un tournoi de football en vue de la finale qui, en collaboration avec le Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA) et la Confédération africaine de Football (CAF), aboutirait à la finale qui se jouerait le 24 Mai 1988 à Addis Abéba avec en jeu une coupe de 500 \$ pour l'équipe gagnante et une coupe de 250 \$ pour la deuxième équipe finaliste.

Les recettes des tournois dans les pays membres et de la finale seraient remises à l'OUA dans le cadre de l'aide aux mouvements de libération.

S'agissant du concours de dessins d'enfants, il donnerait lieu à l'attribution de trois prix (fixés respectivement à 500 \$, 300 \$ et 200 \$) que les lauréats seraient invités à venir recevoir à Addis Abéba. Ledit concours serait clôturé en février 1988.

.../...

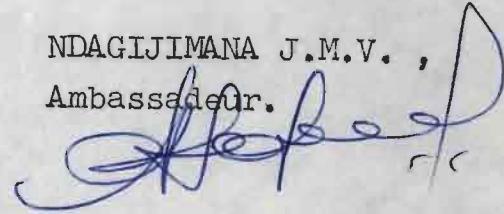
Par ailleurs, le Secrétariat Général de l'OUA compte organiser des manifestations culturelles dans la période du 19 au 27 Mai 1988 à Addis Abéba. Il s'agit d'une semaine du cinéma (avec projection de films sélectionnés par les Etats membres et par la Fédération Panafricaine des Cinéastes) et d'une exposition qui, en plus des dessins d'enfants retenus (à raison de trois dessins par pays) dans le cadre du concours susmentionné, comprendrait des œuvres d'art et photos d'archives provenant des Etats membres.

Enfin, il convient de relever la proposition du Comité consistant en l'érection d'un monument au siège de l'Organisation.

Je suis d'avis que, en ce qui concerne notre pays, il ne devrait y avoir aucun problème à soutenir les diverses propositions relevées dans ce rapport, pour autant que, dans la phase de mise en œuvre, les dépenses à engager n'excèdent pas l'enveloppe de 200.000 \$ prévue pour la célébration du 25ème anniversaire de l'OUA dans le budget global du Secrétariat Général.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

NDAGIJIMANA J.M.V.,
Ambassadeur.



Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise
KIGALI.
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Transports et des Communications
KIGALI.
- ✓ - Son Excellence Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
KIGALI.
- Monsieur le Directeur de l'Office Rwandais d'Information
KIGALI.